



Provence Alpes Côte d'Azur



Rhône-Alpes



Paris, 9 septembre 2013

**Lettre ouverte à
M. Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de
l'Agroalimentaire et de la Forêt
M. Philippe MARTIN, Ministre de l'Écologie, du Développement
durable et de l'Énergie**

Messieurs les Ministres,

Voulez-vous maintenir une économie agricole et rurale sur tous les territoires ou encouragez-vous la disparition des filières de production?

Voulez-vous des montagnes riches en biodiversité grâce au pâturage des troupeaux ou les souhaitez-vous embroussaillées ?

Voulez-vous des territoires sécurisés grâce au travail et à la présence des éleveurs ou livrés aux incendies l'été, aux avalanches l'hiver et aux pillages tout au long de l'année ?

Les éleveurs en grande détresse qui subissent des dommages considérables, en croissance continue d'année en année, du fait des prédateurs, attendent de votre part des réponses à ces questions et des actions concrètes de l'Etat.

Les FRSEA de Languedoc Roussillon, de Provence Alpes Côte d'Azur et de Rhône-Alpes affirment depuis toujours que le pastoralisme est incompatible avec la présence des prédateurs. Les faits nous donnent raison.

Malgré toutes les mesures de protection des troupeaux mises en place par les éleveurs, les dégâts causés par les loups croissent chaque année. Les pertes d'exploitation directes et indirectes subies par les éleveurs explosent et l'argent public dédié à la lutte contre la prédation n'a aucune efficacité.

Il est grand temps de changer de politique !

Nos FRSEA vous demandent de faire le choix du pastoralisme. Ce système d'exploitation ancestral a fait la preuve de son efficacité économique, sociale et environnementale. Il est plébiscité par tous les acteurs locaux. La récente manifestation de Langogne, en Lozère, en est l'illustration parfaite.

Avec l'appui de la FNSEA, nous exigeons, dans un premier temps, que vous mettiez tout en œuvre pour prélever les 24 loups qui doivent l'être au titre de 2013, y compris avec l'aide des chasseurs dans le cadre de battues.

Ces prélèvements doivent aussi pouvoir être réalisés sur des meutes entières, même en période hivernale. Ils doivent aussi pouvoir s'effectuer dans les cœurs des parcs nationaux qui constituent des lieux de développement anarchique des populations de loups. Sans cela, cela n'a aucun sens !

Dans un deuxième temps, nous vous demandons de faire évoluer le cadre juridique qui régit la présence du loup en France. D'une part cette espèce n'est pas en voie de disparition. D'autre part la présence des loups est incompatible avec les systèmes d'élevage en plein air pratiqués en France, qui s'inscrivent pourtant dans le projet agro-écologique défendu par le gouvernement.

Comme pour tout citoyen, le travail des éleveurs qui pratiquent le pastoralisme doit être respecté. Or ce n'est pas le cas actuellement.

Nos FRSEA attendent, de votre part, des perspectives claires pour redonner de la lisibilité et de la sérénité aux éleveurs. Le maintien et le renouvellement des agriculteurs dans ces territoires difficiles en dépendent.

Comprenons-nous bien, il n'y a pas d'un côté les gentils et de l'autre les méchants. Il n'y a pas ceux qui font attention à l'environnement sous toutes ses formes et les autres. Il n'y a pas ceux qui ont du cœur et ceux qui n'en auraient pas. Il y a des familles qui ont la passion de leur métier et qui aiment leur territoire, qui veulent simplement travailler et vivre de leur travail dans un cadre serein... rien d'autre.

Cette sérénité dépend de votre action et de vos décisions.

Jean-Paul COMTE



Président de la FRSEA PACA

Jean-Pierre ROYANNEZ



Président de la FRSEA Rhône-Alpes et responsable du dossier « Prédateurs » à la FNSEA

Michel PONTIER



Président de la FRSEA Languedoc Roussillon